

Interview

Nicolas Dupont, 

gérant de C'clean

L'aquanettoyage, c'est LA solution



Tamara : Pouvez-vous d'abord vous présenter ?

Nicolas Dupont : Je suis gérant de C'clean, société de pressing-blanchisserie que j'ai créée avec mon épouse en 2006, franchisé 5 à Sec. J'ai 4 magasins et 14 salariés, à Toulouse (rue Matabiau et à Firmis), à Balma et dans le centre commercial Leclerc de Saint-Orens-de-Gameville. J'ai travaillé d'abord dans l'agroalimentaire après une formation BTS + 2, avant de me lancer dans cette branche où sont mes beaux-parents.

T. : Vous avez été parmi les premiers sur Toulouse à passer à l'aquanettoyage...

N. D. : J'ai été le premier à faire la démarche et à monter le dossier pour bénéficier de l'aide financière Aquabonus proposée par la Carsat. J'ai été suivi par Nadège Pascaud, préventeur de la Carsat, qui est venue voir mon premier magasin modifié le 5 février à Balma, puis est revenue trois semaines plus tard pour faire le point. Avec 180 pièces traitées par jour, j'avais besoin de deux machines de nettoyage à sec, que j'ai remplacées par deux combinés de nettoyage à l'eau. Le deuxième magasin a été modifié le 3 avril à Toulouse Matabiau, le 3^e le sera le 14 avril à Firmis, et le 4^e le sera cet été à Saint-Orens.

T. : L'aquabonus est limité à 25 000 euros par entreprise. Comment avez-vous fait pour financer tous vos équipements ?

N. D. : J'ai panaché les aides avec celles de l'Agence de l'eau et de l'Ademe. Pour l'Aquabonus, j'ai aussi fait un « mix » entre deux magasins.

T. : Avez-vous vécu l'interdiction du perchloroéthylène comme un coup de massue ?

N. D. : Je l'ai ressentie exactement comme cela. Changer d'équipements nécessite pour moi des investissements très importants, environ 200 000 euros pour les quatre magasins : sans aide financière, cela m'aurait été impossible. De plus, les coûts de production sont plus élevés, d'environ 15 % : sur 8 000 pièces par jour, à peu près la moitié peut être traitée en lavage, comme les chemises, mais l'autre doit l'être en aquanettoyage où cela revient à 12 centimes pièce au lieu de 8 avec le perchlo. Et cela impose en outre de changer pas mal de choses en matière de technique de nettoyage.

T. : Pouvez-vous, justement, traiter par l'aquanettoyage tout ce que vous nettoyez à sec au perchlo ?

N. D. : Pas tout, non. On ne peut pas traiter les jupes ou les robes avec beaucoup de plis, car l'eau enlève ces plis ; ni les grandes longueurs de tissus comme les rideaux, ni certaines matières. Il faut être très attentif, faire des essais avec des bandes de tissus. Et quand on ne peut pas traiter, il faut faire appel à la sous-traitance.

T. M. : Quelle technique utilise-t-elle ?

N. D. : Quelques grandes usines peuvent continuer à travailler au perchlo car, n'ayant pas de voisinage, elles ne sont pas soumises à la même législation. Cela permettra de traiter les pièces beaucoup plus sensibles.

T. : Pour votre dossier de demande d'Aquabonus, vous devez vous enga-

ger, vous ou un salarié, à participer à une formation de deux jours à l'aquanettoyage. Où en êtes-vous ?

N. D. : Une personne du magasin l'a suivie le 9 avril, au Lycée Gabriel-Péri. Il faut savoir que nous travaillons sur du « brut » en matière de technologie. C'est nous qui l'affinons en matière de détachage, de lavage, on fait évoluer les solutions. L'objectif est de sortir des pièces « nickel », avec le meilleur rendement possible. Heureusement que l'obligation d'utiliser un robot pour faciliter la remise en forme a été levée : cela m'aurait coûté très cher pour une utilisation limitée à une heure et demie par jour.

T. : Êtes-vous convaincu que l'aquanettoyage est la meilleure technique alternative ?

N. D. : Pour moi, c'est LA solution. Nous sommes dans un pays très normatif. Il n'y a pas de certitude que les techniques utilisant des solvants de substitution ne seront pas elles aussi interdites un jour. Tandis qu'avant qu'on interdise l'eau...



Actuel Pressing au centre commercial Hyper U – Les Herbiers (85)

Est une petite entreprise de nettoyage à sec (pressing) de quatre personnes, située depuis 20 ans en galerie commerciale.

Monsieur et Madame CHIRON, gérants, témoignent.



- *Comment avez-vous pris conscience du risque de cancers professionnels dans votre entreprise (quels ont été les facteurs déclencheurs) ?*
Avant 1990, aucune information sur d'éventuels risques pour la santé n'était disponible et aucune précaution n'était prise.
La réglementation relative aux déchets issus de notre activité, les réunions d'information de nos organisations professionnelles, et surtout des faits divers relayés par les médias nous ont apporté un éclairage sur les dangers du perchlororéthylène.
Ces paramètres et le fait d'être implanté en galerie commerciale nous ont définitivement convaincus de remplacer le perchloroéthylène.

- *Quelle a été votre démarche ?*
La démarche a été facilitée par une obligation de changer un matériel vieillissant. Nous avons rencontré divers fournisseurs de techniques alternatives, des collègues exploitant les nouvelles technologies et enfin nous nous sommes rendus à un salon professionnel.

Nos interrogations comportaient également des notions de productivité et de rentabilité vis-à-vis de ces nouvelles techniques.



- *Quelles solutions avez-vous mis en place ?*
Nous avons remplacé notre machine de nettoyage à sec fonctionnant au perchloroéthylène par une nouvelle fonctionnant avec un solvant à base d'hydrocarbures (appelé KWL), moins dangereux.
Ultérieurement, nous avons complété cette installation par un ensemble de machines d'aquanettoyage, dont la technologie est basée sur du nettoyage par des solutions aqueuses et des lessives spécifiques.
- *Quel bilan en tirez-vous pour l'entreprise ?*
Il n'y a plus de perchloroéthylène dans nos locaux, plus de boues à éliminer.
Nos nouveaux matériels sont simples d'utilisation et d'entretien.
Nous travaillons dans un environnement où les mauvaises odeurs se sont dissipées et les désagréments liés à l'utilisation du perchlo (vertiges, maux de têtes) ont complètement disparu. Nous utilisons même moins de produits de détachage qu'auparavant.

Aucun des salariés ne voudrait revenir deux ans en arrière !

Pressing VIVION au centre commercial Super U de La Chataigneraie (85)

Est une petite entreprise familiale de nettoyage à sec (pressing) de deux personnes, créée en 1979.

Madame Nadine Vivion, gérante, témoigne.

- *Comment avez-vous pris conscience du risque de cancers professionnels dans votre entreprise (quels ont été les facteurs déclencheurs) ?*

La réglementation, et notamment l'arrêté type 2345 relatif aux installations classées, imposait une mise aux normes des locaux de travail. Les réunions d'information ont permis une meilleure connaissance du risque.

Un "ras le bol" d'utiliser un solvant, le besoin de changer de machine, des aides financières possibles (CARSAT) m'ont définitivement convaincue de changer de façon de travailler et de technologie.



- *Quelle a été votre démarche ?*

De plus en plus de vêtements ne supportant plus le nettoyage à sec au perchloroéthylène, j'ai regardé quelles autres techniques de nettoyage étaient utilisables.

Des visites de salons professionnels, des contacts avec les fournisseurs lors de journées portes ouvertes et surtout des rencontres avec des collègues ayant changé de méthode m'ont aidé à m'orienter vers deux technologies intéressantes : le nettoyage avec un nouveau solvant à base d'hydrocarbures (ou KWL) ou l'aquanettoyage, à base d'eau.

Ces recherches ont duré plus de 2 ans.



- *Quelles solutions avez-vous mis en place ?*

Mon choix s'est finalement porté vers la technologie de l'aquanettoyage, moins contraignante en termes d'installation et d'aménagement de locaux.

Cette technologie permet le nettoyage de quasiment tous types de vêtements, avec des produits et cycles de nettoyage spécifiques. L'utilisation de cette unique technologie est suffisante pour une activité classique d'un pressing.

Parallèlement, je me suis équipée d'un mannequin m'aidant à la mise en forme des vêtements avant repassage définitif.

- *Quel bilan en tirez-vous pour l'entreprise ?*

Il n'y a plus de perchloroéthylène dans nos locaux. L'odeur de ce solvant, classé en tant que cancérigène possible, a disparu de notre magasin, au profit d'une odeur plus agréable.

La façon de travailler a changé, nécessitant un nouvel apprentissage, mais le résultat est très satisfaisant.

Au final, d'une manière globale, le travail présente une possibilité de traitement élargie, avec moins de risques pour les vêtements et un résultat meilleur. Il n'y a aucun regret suite à ce changement, et le retour en arrière n'est pas envisageable.